

## Mise en œuvre du Plan d'éducation

Le CSCN adopte une approche ascendante dans l'élaboration de son Plan d'éducation en partant des Plans d'amélioration continue de ses 21 écoles (PAC). Chaque école formule ses propres objectifs en fonction de son profil de résultats et de son contexte particulier à partir de données locales, résultats d'élèves, perceptions de la communauté scolaire afin de dégager des enjeux concrets propres à chaque établissement. Les objectifs du PAC doivent s'articuler autour de deux thématiques : réussite des élèves et l'ambiance scolaire (bien-être et bienveillance).

Le rôle du CSCN consiste à réunir ces informations probantes, à repérer les tendances communes entre écoles, et à définir ensemble les orientations stratégiques fondées sur la recherche sur les écoles efficaces. Ces orientations orientent ensuite les stratégies générales du Plan d'éducation, assurant que les actions à l'échelle du CSCN sont pertinentes, réalistes, et s'alignent sur les priorités constatées sur le terrain.

Pour assurer que le Plan d'éducation ne reste pas seulement théorique mais bien mis en œuvre, le CSCN prévoit des ressources humaines (ex. personnel dédié à l'analyse de données et au soutien pédagogique, conseillers pédagogiques), des ressources financières (budgets alloués pour le perfectionnement professionnel, technologies, soutien aux écoles pour la mise à jour des approches pédagogiques), et un calendrier précis de professionnalisation du personnel. Parmi les apprentissages requis, nous trouvons :

- l'analyse des résultats d'évaluations provinciales et locales,
- des formations sur des pratiques pédagogiques efficaces issues de la recherche,
- de l'accompagnement sur l'inclusion scolaire et culturellement pertinent.

De plus, le CSCN établit des processus de suivi :

- les écoles rendront compte régulièrement de l'avancement de leur PAC,
- des bilans provisoires sont produits à la fin de l'année scolaire,
- des réunions de conseil d'école permettent de recueillir des rétroactions, et
- des mécanismes d'ajustement des stratégies sont activés selon les données recueillies — afin de corriger le tir, d'accentuer ce qui fonctionne et réviser ce qui ne produit pas les effets attendus.

## Principales conclusions de l'analyse des résultats 2023-2024

Les résultats du rapport annuel 2023-2024 ont influencé les ajustements apportés en mai 2025 du Plan d'éducation 2024-2027 du CSCN selon les cinq catégories suivantes :

### 1. Données probantes et résultats d'élèves

- L'usage accru des sondages *NotreÉCOLE*, du recensement sociodémographique et du sondage sur l'expérience des élèves, ainsi que les données annuelles du modèle de l'assurance de la qualité de l'Alberta a révélé des besoins spécifiques en matière d'appui identitaire, de bien-être et d'inclusion.
- Les résultats du premier recensement sociodémographique (2023-2024) pour mieux connaître le profil des élèves et leurs expériences ont influencé les ajustements du Plan d'éducation 2024-2027. Comme levier central, nous retenons l'importance de poursuivre les initiatives pour cibler le bien-être, l'inclusion et l'identité.
- L'utilisation des sondages *NotreÉCOLE* et de l'expérience des élèves ont suggéré l'importance de miser sur le cheminement langagier, identitaire et culturel pour valoriser l'appartenance à l'école et à la francophonie.

### 2. Voix des parties prenantes

- L'identité culturelle et l'éducation autochtone demeurent intégrées comme axes stratégiques du plan.
- Les célébrations des 30 ans du CSCN ont donné lieu à des consultations et témoignages qui ont renforcé l'importance de l'héritage et de la transmission culturelle.

### 3. Engagement du personnel

- Le rapport 2023-2024 mettait de l'avant le dévouement des équipes et les défis liés aux transitions (par exemple, l'adaptation aux outils d'IA générative).
- Ces constats nourrissent les ajustements apportés au Plan 2024-2027 qui prévoit du soutien accru au personnel et des formations ciblées pour accompagner les changements technologiques et pédagogiques.

### 4. Immobilisations et croissance

- Le financement obtenu pour de nouvelles écoles et rénovations (École Boréale, Jean-Claude-Mahé, planification de deux écoles secondaires à

- Edmonton) permettent de maintenir l'approche de sensibilisation entreprise tout en misant sur la collaboration des équipes administratives avec les fonctionnaires du ministère de l'Éducation.
- Les annonces de 2023-2024 justifiaient dans le Plan 2024-2027 des stratégies liées à la gestion de la croissance démographique et à la création de milieux d'apprentissage adaptés.

## 5. Amélioration continue

- Les bilans 2023-2024 montrent que le CSCN mise sur les plans d'amélioration continue (PAC), mais que des écarts persistent entre écoles.
- Le Plan 2024-2027 renforce l'importance de pratiques fondées sur les données probantes et d'un suivi rigoureux pour harmoniser les progrès entre établissements.
- Pour assurer les pratiques pédagogiques efficaces, le CSCN a développé un [encadrement](#) de formation et de groupes d'analyses des pratiques pour 2025-2026.